

Madame Sylvie GAUTIER-LAPOUGE
Madame Virginie MICHEL
IA-IPR Arts plastiques

Sylvie GAUTIER-LAPOUGE
IA-IPR Arts plastiques
Histoire des Arts
Tél. 06.11.30.72.01.
Mél. Sylvie.gautier4@ac-normandie.fr

Virginie MICHEL
IA-IPR Arts plastiques
Tél. 06.14.30.00.92
Mél. virginie.michel1@ac-normandie.fr

Rectorat de la Région Académique
Normandie
168, rue Caponière - BP 46184
14061 CAEN Cedex

À Caen,
Lundi 22 septembre 2026

Mesdames, Messieurs
les professeurs d'Arts plastiques

Objet : Lettre de rentrée 2025, Arts plastiques

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Arts plastiques, chères et chers collègues,

Cette lettre de rentrée est l'occasion d'adresser la bienvenue aux nouveaux enseignants rejoignant l'académie et de féliciter également les quatre professeurs stagiaires admis suite aux concours. Nous leur souhaitons pleine réussite dans la prise de leurs fonctions. Leur intégration sera assurée par des tuteurs expérimentés, que nous remercions pour leur dévouement à l'accompagnement professionnel.



[Pour en savoir plus sur l'accompagnement des professeurs stagiaires](#)

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance pour l'engagement et la qualité des travaux réalisés l'année passée. Il convient également de mettre en avant la contribution essentielle des enseignantes et enseignants investis dans des missions académiques, notamment au sein de la formation continue, de la préparation aux concours, de l'accompagnement des professeurs contractuels ainsi que de l'animation des communautés d'apprentissage. En effet, les réseaux apprenants et groupes de secteur seront désormais remplacés par les communautés d'apprentissage qui visent les mêmes objectifs d'échanges et de collaboration entre pairs.



[Pour retrouver l'ensemble des professeurs missionnés de l'académie](#)

Marie Rousseau, IA-IPR, a été appelée dans de nouvelles fonctions dans une autre académie. Nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle étape de sa carrière.

La circulaire de rentrée 2025

Publiée le 3 juillet 2025, cette circulaire constitue notre boussole pour l'année scolaire.

Elle organise notre action en trois axes principaux :

- 1_ Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves
- 2_ Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité
- 3_ Garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble



[Pour accéder à la circulaire de rentrée 2025](#)

Les formations disciplinaires du PrAF 2025-2026

Comme chacun le sait maintenant, avec la création de l'École Académique de la Formation Continue, (EAFC) les modalités d'inscription individuelle au Programme Académique de Formation continue (PRAF) 2025-2026 ont évolué. Les formations proposées pour tous les professeurs d'arts plastiques au cours de l'année scolaire 2025/2026 sont possibles soit par pré-abonnement soit de manière désignée.



[Pour accéder à la page dédiée sur le site de l'EAFC](#)

Les inscriptions à la préparation aux concours internes s'effectuent auprès de l'EAFC au mois de juin. Les inscriptions aux concours d'enseignement sont ouvertes sur : <https://www.education.gouv.fr/concours-et-recrutements-99944>.

Un nouveau CAPES externe (bac +3) est organisé à compter de cette année :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac3-section-arts-plastiques-1418>

Pour plus d'informations concernant la préparation aux concours dans notre académie :

CAPES interne : <https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?Formation-au-concours-du-CAPES-interne-et-CAER>

CAPES externe : <https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?Formation-au-concours-du-CAPES-externe-et-CAFEP>

AGREG interne : <https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?Formation-agregation-interne>

3ème concours : <https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?Information-sur-le-3e-concours-en-arts-plastiques>

Les arts plastiques au collège : révision des programmes disciplinaires et histoire des arts

Les projets de programmes pour les enseignements artistiques des cycles 2, 3 et 4 sont disponibles sur le [site du Conseil supérieur des programmes](#) (CSP). Concernant les arts plastiques, en classe de 6e ainsi que pour le cycle 4 (classes de 5e, 4e et 3e), plusieurs actualisations majeures sont à signaler, au-delà de l'annualisation des objectifs appliquée à toutes les disciplines.

- Une nouvelle architecture générale est introduite, articulée autour de trois composantes principales, afin de faciliter la planification des apprentissages et d'améliorer la lisibilité externe des contenus enseignés dans la discipline : la composante plasticienne (représentant 75 % du temps d'enseignement), culturelle, méthodique et théorique.
- La composante plasticienne s'organise autour de trois domaines d'étude essentiels : « Représenter (le réel, un imaginaire) », « Former, transformer (les matériaux, la matière, l'objet, l'œuvre) » et « Exposer, recevoir, relier (la pratique, la démarche, le sensible) ».
- Un parcours spécifique d'histoire des arts, principalement construit selon des approches transversales, constitue 25 % du volume horaire annuel conformément aux directives ministérielles. Ce volet vise à renforcer la culture générale et à réduire les inégalités culturelles.
- Le cahier d'arts plastiques, carnet de bord, carnet de plasticien permet d'accueillir traces écrites, observations, croquis d'œuvres, ébauches, collages, prévisualisation de projets.... Une partie peut être réservée au parcours d'histoire des arts. Il est aussi possible d'envisager un support numérique.
- Une attention particulière est portée à la photographie, à la création numérique ainsi qu'à l'architecture dans le cadre du développement des pratiques tridimensionnelles.
- Les savoirs et pratiques liés à l'exposition sont pleinement intégrés dans la composante plasticienne des apprentissages.

Par ailleurs, la pratique artistique individuelle et collective, la réflexion collégiale et la valorisation auprès d'un public extérieur à la classe sont favorisées, ce qui contribue à une appropriation concrète et progressive des compétences disciplinaires, transversales et psychosociales. Enfin, cette orientation renouvelée en faveur de l'exposition établit un lien durable avec les enjeux globaux de l'éducation artistique et culturelle (EAC), garantissant ainsi l'enrichissement et la cohérence des actions éducatives menées auprès de l'ensemble des élèves.

Dès publication, les nouveaux programmes de cycle 3 et cycle 4 feront l'objet d'un travail d'étude dans le cadre des journées académiques avec l'inspection.

Les arts plastiques au lycée

[Les Œuvres, thèmes, questions de référence du Baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques 2026](#) restent identiques à ceux du programme de l'année dernière.

Les liens de pré-abonnement et dates de formation sont communiqués sur la plateforme de l'EAFC.

Rappel : Pour participer aux formations à candidatures individuelles, les enseignants du secteur privé doivent effectuer une demande auprès de Formiris Normandie, avec l'accord du chef d'établissement. Pour les formations à candidatures désignées, les professeurs reçoivent via le secrétariat de leur établissement un ordre de mission.

Rendez-vous de carrière

Chaque évaluation professionnelle est l'occasion pour le professeur de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours. [Pour préparer ce rendez-vous](#), l'enseignant peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Afin de bien cerner les modalités, la fonction et le sens du rendez-vous de carrière, nous vous invitons à vous reporter aux documents sur le site du ministère.



[Pour retrouver les documents utiles à la préparation de votre rendez-vous de carrière](#)

Visites d'accompagnement

Le programme des visites d'accompagnement est à l'initiative des IA-IPR. Il s'adresse prioritairement, quel que soit le grade, aux professeurs contractuels, néo-titulaires, aux professeurs n'ayant pas bénéficié d'une visite récente, ou aux enseignants qui en font la demande. Les visites d'accompagnement ont une dimension d'aide et de conseils pédagogiques.

Actualités de la région

La [Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle](#) (DAAC) a pour objectif de développer et encourager des projets artistiques et culturels au sein des établissements scolaires.

Nous vous souhaitons très sincèrement une excellente année scolaire 2025-2026 riche en épanouissement et en réussites personnelles et professionnelles et nous restons à votre disposition pour toutes demandes et conseils.

Avec toute notre considération,
Les IA-IPR d'Arts plastiques de l'Académie de Normandie